

QU'EST-CE QUE LA QUALITÉ DE VIE AU TRAVAIL EN ENTREPRISE



ANIMÉ PAR

D^r Artus
ALBESSARD
Médecin du travail



Sébastien **TESTA**
Psychologue du travail



15 DÉCEMBRE 9H-11H

AASMT
Prévention et Santé

EN COLLABORATION
AVEC

cpme65
HAUTES-PYRÉNÉES

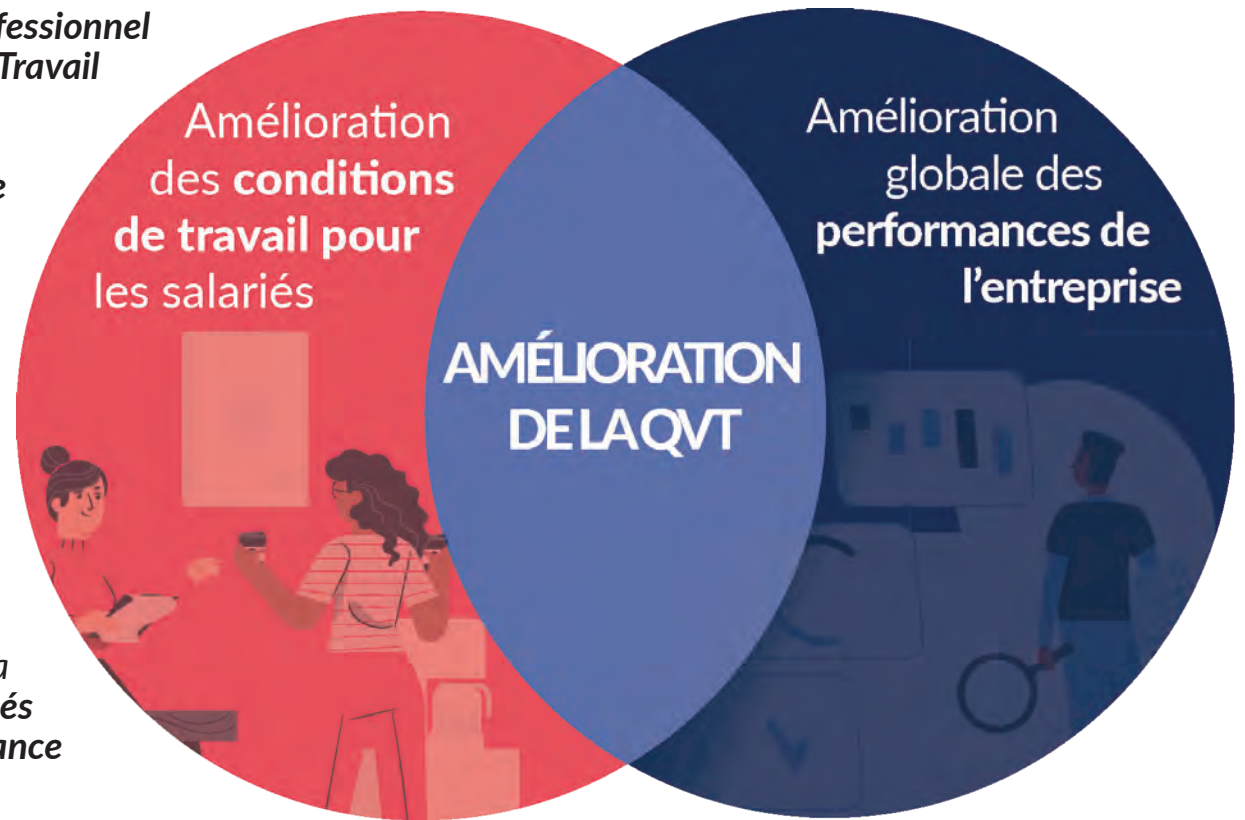
Le 13 Juin 2013 a été signé un Accord National Interprofessionnel vers une politique d'amélioration de la Qualité de Vie au Travail et de l'Égalité Professionnelle.

L'accord vise à favoriser l'égalité d'accès à la Qualité de Vie au Travail (QVT) et à l'Égalité Professionnelle pour tous les salariés.

La QVT est un des éléments constitutifs de la RSE « assumée » comme le qualifie l'Accord national interprofessionnel

► **Une Idée de « gagnant-gagnant » et une vision intégrative de la QVT dans la Responsabilité Sociétale des Entreprises**

La qualité de vie au travail désigne et regroupe sous un même intitulé les actions qui permettent de concilier à la fois l'amélioration des conditions de travail pour les salariés (qualité de l'emploi et bien-être au travail) et la performance globale des entreprises.



La démarche vise à mettre plus de démocratie dans le monde du travail, et plus particulièrement de la démocratie participative afin que les individus au travail soient associés aux décisions qui impactent leur travail.

Lors de cette sensibilisation

Deux intervenants vous présenteront :

Ce qu'est la QVT, **ce qu'elle n'est pas**, et la démarche globale

Le format proposé est interactif et les temps d'échanges, essentiels, seront privilégiés.